

Mesures sanitaires d'accueil à partir du 5 mars 2021.

- Les parents peuvent entrer dans la structure, en portant masque, sur-chaussures et après désinfection des mains au manugel. Le temps de présence dans les locaux est limité à 15 minutes.
- Nous demandons aux parents de venir seul récupérer leur enfant pour limiter les va et vient dans les locaux.
- Les transmissions quotidiennes se font à l'entrée de la section chez les grands, à la barrière chez les petits.
- Les enfants sont accueillis en 2 groupes qui peuvent se mélanger à certains moments de la journée.
- Les jouets sont désinfectés 1X tous les 2 jours au minimum.
- Les rampes, poignées de porte, interrupteurs... sont désinfectés 1X par jour.
- Le linge (bavoirs, serviettes) est lavé quotidiennement.
- Les jeux extérieurs sont désinfectés 1X par jour en cas d'usage.
- Les sorties et jeux extérieurs sont privilégiés quand le temps le permet.
- Les pièces de vie sont aérées toutes les heures pendant plusieurs minutes.
- Le port du masque est obligatoire auprès des enfants. Pour les professionnels des modes d'accueil du jeune enfant, l'usage de masques grand public de catégorie 2 et de masques « faits maison » n'est plus autorisé.
- La distanciation de 1 mètre entre les membres du personnel reste de mise quelle que soit la situation. Lors des réunions, le port du masque est obligatoire.
- Un enfant qui présente des symptômes évocateurs du covid-19 ne sera pas accueilli ou devra être cherché dans les plus brefs délais (Nous vous demandons de venir chercher votre enfant s'il a 38,5 ou plus).
Chez l'enfant, selon l'avis du Haut Conseil de Santé Publique, les signes évocateurs de la Covid19 sont **une infection respiratoire aiguë avec une fièvre** ou une sensation de fièvre, ou les manifestations cliniques suivantes lorsqu'elles sont de survenue brutale :
 - Asthénie inexpliquée (fatigue générale) ;

- Myalgies inexpliquées (douleur musculaire) ;
- Céphalées (maux de tête) en dehors d'une pathologie migraineuse connue ;
- Anosmie ou hyposmie sans rhinite associée (perte de l'odorat sans obstruction nasale);
- Agueusie ou dysgueusie (perte du goût) ;
- Altération de l'état général (fatigue inexpliquée, apathie, somnolence) ;
- Diarrhée
- Fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois.

A noter : Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19

- Si les symptômes durent moins de 3 jours, l'enfant peut à nouveau être accueilli, dès la disparition des symptômes, sur présentation d'une attestation sur l'honneur des parents.
- Si les symptômes durent plus de 3 jours, la consultation médicale est obligatoire avant le retour de l'enfant.
- Un carnet de bord « COVID » est mis en place dans les sections pour assurer le suivi concernant le Covid (enfant présentant des symptômes, date de consultation, liens PMI....)
- Pour le nettoyage des locaux et des surfaces, le protocole de routine est la règle.
- Le lavage des mains reste de mise pluriquotidiennement.
- Si un enfant est testé positif à la covid-19, l'accueil de tous les enfants est désormais suspendu.
- Lorsqu'un enfant accueilli est contact à risque d'un membre de son foyer (parent ou fratrie), la reprise de l'accueil est possible sans test à **18 jours** en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19.
- Si un parent doit faire un test PCR car il présente des symptômes, l'accueil de l'enfant est suspendu jusqu'au résultat du test.